

Mercredi 21 décembre 2016

Investir pour construire l'Essonne de demain

Le Plan pluriannuel d'investissement 2017-2021 adopté le 15 décembre par le Conseil départemental offre aux Essonniens et aux partenaires institutionnels un panorama complet des engagements financiers du Département pour les cinq prochaines années.

Malgré une baisse des dotations de l'État et une hausse des dépenses relatives aux compétences obligatoires, le Conseil départemental souhaite soutenir le développement du territoire, favoriser l'emploi et améliorer la qualité de vie des Essonniens.

« Avec le Plan pluriannuel d'investissement 2017-2021, le premier en son genre, le Conseil départemental entend porter une politique volontariste et innovante en matière d'investissements : **1,2 milliard d'euros** seront ainsi investis dans les domaines chers aux Essonniens d'ici 2021 » précise **François Durovray, Président du Conseil départemental.**

Parmi les domaines concernés par ces investissements, les **transports et les mobilités**, enjeux de premier plan pour le développement du territoire et dans le quotidien des Essonniens, mobiliseront **105 millions d'euros**. De leurs côtés, **les collèges, le Très haut débit et les partenariats avec les communes et les intercommunalités** feront l'objet respectivement d'investissements à hauteur de **230 millions, 116 millions et 100 millions d'euros**. Près de **295 millions d'euros** seront également affectés aux **infrastructures et voiries**.

En outre, le Conseil départemental investira près de **60 millions d'euros** dans **l'enseignement supérieur et la recherche essonnienne, grâce au Plan pluriannuel d'investissement et au Contrat de plan État-Région**. « Avec cette contribution, le Département souhaite favoriser la formation des jeunes et apporter sa contribution à l'innovation, qui est l'une des signatures de notre territoire » conclut **Patrick Imbert, Vice-président délégué à l'aménagement et développement économiques, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.**